

case postale 7416 - 1001 Lausanne





**AIEHJ** Association intercommunale des Eaux du Haut-A l'att. de M. Wilson Cardoso Route de Peyres-Possens 27

1062 Sottens

Lausanne, le 09-04-2024

#### Analyse n°127284

dossier traité par M. F. Khajehnouri tél. direct 021 315 99 21 e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch notre référence: CL 00.AIEHJ.127284

### Rapport d'analyses

N° échantillon Date prélèvement CL 00.AIEHJ.127284

18-03-2024

MON-EPR-01

Lieu de prélèvement

Code canton

Provenance de l'échantillon Association AIEHJ

Puits d'Alloux n° 5 et n° 6 Prg-20

2811 - eau de boisson au captage (non-traitée)

Client externe

Méthode de prélèvement Date d'analyse

19-03-2024 au 22-03-2024 Préleveur

# Paramètres microbiologiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	2	UFC/mI	VM: max. 100

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\*

#### Conclusion

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).

Rte de Lavaux 295 / CH-1095 Lutry / tél +41 21 315 99 22 fax: +41 21 315 99 29 / mail: eaux.labo@lausanne.ch

page 1 de 3

Réf.: CL 00.AIEHJ.127284 Imprimé le 09-04-2024

<sup>\*</sup> Méthodes faisant partie du domaine accrédité

<sup>\*\*</sup> Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public



Ville de Lausanne



## Rapport d'analyses

N° échantillon

CL 00.AIEHJ.127284

18-03-2024

Provenance de l'échantillon Association AIEHJ

Date prélèvement

Lieu de prélèvement Code canton

Puits d'Alloux n° 5 et n° 6 Prg-20

Méthode de prélèvement MON-EPR-01 Date d'analyse

18-03-2024 au 04-04-2024 Préleveur

2811 - eau de boisson au captage (non-traitée)

Client externe

# Paramètres physico-chimiques

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ALA-26	Température	8.5	°C	VE: 8-15
MON-ALA-58	Bromures	<10.0	μg/l	
MON-ALA-58	Chlorures	1.2	mg/l	VM: max. 250
MON-ALA-58	Fluorures	<0.50	mg/l	VM: max. 1.5
MON-ALA-58	Nitrates	2.9	mg/l	VM: max. 40
MON-ALA-58	Sulfates	10	mg/l	VE: max. 50
MON-ALA-58	Calcium	67	mg/l	
MON-ALA-58	Dureté totale	22.7	°f	
MON-ALA-58	Magnésium	14.5	mg/l	
MON-ALA-58	Potassium	0.7	mg/l	VE: < 5
MON-ALA-58	Sodium	3.0	mg/l	VM: max. 200
MON-ALA-04	Carbone organique total	<0.5	mg C/I	VI: ≤ 2
MON-ALA-62*	Conductivité	424	μS/cm	VE: 200 - 800
MON-ALA-62*	Consommation acide	4.49	mmol/l	
MON-ALA-62*	Dureté carbonnatée	22.5	°f	
MON-ALA-62*	Hydrogénocarbonate	271	mg/l	
	pH	7.2		VE: 6.8-8.2
MON-ALA-53	Ammonium	<0.010	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA-53*	Nitrites	<0.005	mg/l	VM: max. 0.1
MON-ALA-53*	Phosphate	<0.020	mg p/l	VM: max. 1
MON-ALA-17	Turbidité	0.1	NTU	VI: ≤ 1.0 NTU

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\* VI: Valeur indicative selon OPBD\*\* VE : Valeur d'expérience selon directive W12 de la SSIGE \*\*\*

Conclusion

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).

<sup>\*</sup> Méthodes faisant partie du domaine accrédité

<sup>\*\*</sup> Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

<sup>\*\*\*</sup> Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux







## Rapport d'analyses

N° échantillon

CL 00.AIEHJ.127284

Date prélèvement

18-03-2024 Méthode de prélèvement MON-EPR-01 Provenance de l'échantillon Association AIEHJ

Lieu de prélèvement

Préleveur

Puits d'Alloux n° 5 et n° 6 Prg-20 Client externe

Conclusion globale

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).

Responsable du contrôle de l'eau

Réf.: CL 00.AIEHJ.127284

Imprimé le 09-04-2024

Fereidoun Khajehnouri Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau. Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.

Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.

Les résultats ne concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.